

ARRETE MUNICIPAL n°2024-042

Concernant l'approbation du règlement intérieur des équipements sportifs.

Le maire,

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article L214-4 ;
- Vu le code du sport et notamment les articles L212-1, L. 212-11, L. 321-1, L332-1 à L332-21, L331-9 et R. 322-4 et suivants ;
- Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.3335-4 et L. 3511-7 ;
- Vu l'article L.2122-21 1° du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L.2144-3 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune met à disposition de ses administrés, agissant dans un cadre associatif ou pas, des locaux sportifs pour la pratique d'activités ;

Considérant que l'usage de ces locaux est soumis à des règles d'usage et de sécurité et qu'il convient pour des questions de responsabilité, d'en règlementer les utilisations ;

Considérant que la mise en place de cette réglementation participe à la clarification de la relation entre les parties et qu'elle contribue activement ainsi à la parfaite information de leurs droits et usages respectifs ;

ARRÊTE :

- Article 1^{er} :
Que le règlement des équipements sportifs est obligatoire, qu'il applicable à toute personne, agissant à titre individuel ou collectif, à partir de sa date publication.
- Article 2 :
Qu'il s'applique annuellement aux parties et à leurs ayants droits, qu'il constitue un préalable au prêt de la salle.
- Article 3 :
Que toutes les personnes accédant aux structures doivent en avoir pris préalablement connaissance et que par leur usage, elles prennent implicitement l'obligation de s'y conformer.
- Article 4 :
Que le règlement est disponible en mairie sur demande, sur le site internet de la commune, dans chaque équipement sportif.

Une copie du présent arrêté est adressée à :

- o A monsieur le représentant de l'Etat, dans le département ;
- o A toute personne intéressée.

Fait à Sauvian, le 18 mars 2024.

Le Maire,
Bernard AURIOL.



Hôtel de ville

17, avenue Paul Vidal
34410 SAUVIAN
Tél. : 04 67 39 50 27
Fax : 04 67 32 21 15
contact@ville-sauvian.com
www.ville-sauvian.fr



**Une ville à votre
dimension**